



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ADMINISTRATEURS DE LA RÉGION DU LATIUM,
DE LA VILLE ET DE LA PROVINCE DE ROME**

*Salle Clémentine
Jeudi 14 janvier 2010*

Mesdames et Messieurs!

Je suis heureux de vous rencontrer à l'occasion de ce traditionnel rendez-vous, qui nous offre l'occasion d'échanger des vœux cordiaux pour la nouvelle année et de réfléchir sur la situation de notre territoire, sur lequel est présent depuis 2000 ans le Successeur de Pierre, comme Evêque de Rome et archevêque métropolitain de la Province ecclésiastique romaine, qui comprend tout le Latium. Je vous suis reconnaissant pour cette visite, et j'adresse mon salut respectueux et cordial au vice-président du Conseil régional du Latium, M. Esterino Montino, au maire de Rome, M. Gianni Alemanno, et au président de la province de Rome, M. Nicola Zingaretti, auxquels je désire exprimer mes vifs remerciements pour les paroles courtoises qu'ils m'ont adressées également au nom des administrations dont ils sont responsables. Avec eux, je salue les présidents des conseils respectifs ainsi que toutes les personnes présentes.

La crise qui a frappé l'économie mondiale – comme cela a été rappelé – a eu des conséquences également pour les habitants et les entreprises de Rome et du Latium. Dans le même temps, celle-ci a offert la possibilité de repenser le modèle de croissance poursuivi ces dernières années. Dans l'encyclique *Caritas in veritate*, j'ai rappelé que pour être authentique, le développement humain doit concerner l'homme dans sa totalité, et doit se réaliser dans la charité et dans la vérité. En effet, la personne humaine est au centre de l'action politique et sa croissance morale et spirituelle doit être la première préoccupation pour ceux qui ont été appelés à administrer la communauté civile. Il est fondamental que tous ceux qui ont reçu, de la confiance des citoyens, la haute responsabilité de gouverner les institutions ressentent comme prioritaire l'exigence de poursuivre constamment le bien commun, qui « n'est pas un bien recherché pour lui-même, mais

pour les personnes qui font partie de la communauté sociale et qui, en elle seule, peuvent arriver réellement et plus efficacement à leur bien » (*Caritas in veritate*, n. 7). Afin que cela ait lieu, il est opportun que dans les sièges institutionnels, l'on s'efforce de favoriser une saine dialectique, car plus les décisions et les mesures seront communes, plus elles permettront un développement efficace pour les habitants des territoires administrés.

Dans ce contexte, je désire exprimer mon appréciation pour les efforts accomplis par ces administrations pour répondre aux besoins des couches les plus faibles et défavorisées de la société, en vue de la promotion d'une coexistence plus juste et solidaire. A cet égard, je voudrais vous inviter à vous assurer le plus possible que le caractère central de la personne humaine et de la famille constituent le principe qui inspire chacun de vos choix. C'est en particulier à lui qu'il faut faire référence dans la réalisation des nouveaux quartiers de la ville, afin que les complexes résidentiels qui voient le jour ne soient pas seulement des villes-dortoirs. A cette fin, il est opportun de prévoir des structures qui favorisent les processus de socialisation, évitant ainsi qu'apparaisse et se diffuse le repli sur l'individualisme et l'attention exclusive aux propres intérêts, nuisibles pour toute coexistence humaine. En respectant les compétences des autorités civiles, l'Eglise est heureuse d'offrir sa contribution, afin que dans ces quartiers existe une vie sociale digne de l'homme. Je sais que dans diverses banlieues de la ville cela est déjà le cas, grâce à l'engagement de l'administration municipale pour la réalisation d'œuvres importantes, et je souhaite que partout, l'on tienne compte de ces exigences. Je suis reconnaissant pour la collaboration consolidée existant entre les administrations que vous dirigez et le vicariat, en particulier en ce qui concerne la construction de nouveaux centres paroissiaux, qui, en plus d'être des points de référence pour la vie chrétienne, accomplissent également une fonction éducative et sociale fondamentale.

Cette collaboration a permis d'atteindre des objectifs importants. A cet égard, je suis heureux de rappeler que dans certains quartiers, où vivent en particulier de jeunes familles avec des petits enfants, les communautés ecclésiales, conscientes que l'ouverture à la vie est au centre du véritable développement humain, (cf. *ibid.*, n. 28), ont mis sur pied les « aumôneries des petits ». Ces structures utiles permettent aux enfants d'occuper les heures de la journée pendant que leurs parents travaillent. Je suis certain qu'une synergie toujours plus intense entre les diverses institutions permettra l'apparition dans les banlieues, ainsi que dans le reste de la ville, de structures analogues qui aident les jeunes parents dans leur tâche éducative. Je souhaite également que puissent être adoptées des mesures supplémentaires en faveur des familles, en particulier des familles nombreuses, afin que la ville tout entière bénéficie de la fonction irremplaçable de cette institution fondamentale, cellule première et indispensable de la société.

Dans le cadre de la promotion du bien commun, l'éducation des nouvelles générations, qui constituent l'avenir de notre région, représente une préoccupation prédominante que les administrateurs des affaires publiques partagent avec l'Eglise et avec tous les organismes de formation. Depuis quelques années, le diocèse de Rome et ceux du Latium sont engagés à offrir

leur contribution en vue de faire face aux exigences toujours plus urgentes qui proviennent du monde des jeunes, et qui demandent des réponses éducatives adéquates de haut niveau. Chacun peut constater l'urgence d'aider les jeunes à programmer leur vie sur des valeurs authentiques, qui font référence à une vision « élevée » de l'homme, et qui trouvent dans le patrimoine religieux et culturel chrétien l'une de ses expressions les plus belles. Aujourd'hui, les nouvelles générations demandent de savoir qui est l'homme et quel est son destin, et cherchent des réponses capables de leur indiquer la voie à parcourir pour fonder l'existence sur les valeurs éternelles. En particulier, dans les propositions de formation en ce qui concerne les grands thèmes de l'affectivité et de la sexualité, si importants pour la vie, il faut éviter de proposer aux adolescents et aux jeunes des voies qui encouragent la banalisation de ces dimensions fondamentales de l'existence humaine. Dans ce but, l'Eglise demande la collaboration de tous, en particulier de ceux qui œuvrent dans l'école, pour éduquer à une vision élevée de l'amour et de la sexualité humaine. A ce propos, je désire inviter chacun à comprendre que, en prononçant son *non*, l'Eglise dit en réalité *oui* à la vie, à l'amour vécu dans la vérité du don de soi à l'autre, à l'amour qui s'ouvre à la vie, et qui ne s'enferme pas dans une vision narcissique du couple. Elle est convaincue que seuls ces choix peuvent conduire à un modèle de vie dans lequel le bonheur est un bien partagé. Sur ces thèmes, ainsi que sur ceux de la famille fondée sur le mariage et sur le respect de la vie de sa conception à son terme naturel, la communauté ecclésiale ne peut qu'être fidèle à la vérité « qui seule est la garantie de la liberté et de la possibilité d'un développement humain intégral » (*ibid.*, n. 9).

Enfin, je ne peux manquer d'exhorter les autorités compétentes à porter une attention constante et cohérente au monde de la maladie et de la souffrance. Les structures médicales, si nombreuses à Rome et dans le Latium, qui offrent un service important à la communauté, doivent être des lieux dans lesquels on trouve toujours plus une gestion attentive et responsable des affaires publiques, des compétences professionnelles et un dévouement généreux envers le malade, dont l'accueil et le soin doivent représenter le critère suprême de tous ceux qui travaillent dans ce secteur. A Rome et dans le Latium, à côté des structures médicales publiques, existent depuis des siècles des structures d'inspiration catholique, qui œuvrent en faveur d'amples couches de la population. Dans celles-ci, on s'efforce de conjuguer la compétence professionnelle et l'attention au malade avec la vérité et la charité du Christ. En effet, s'inspirant de l'Evangile, celles-ci s'efforcent d'être proches des personnes qui souffrent avec amour et espérance, en soutenant également la recherche de sens et en cherchant à fournir des réponses adaptées aux interrogations qui apparaissent inévitablement dans le cœur de ceux qui vivent la dimension difficile de la maladie et de la douleur. En effet, l'homme a besoin d'être soigné dans son unité d'être spirituel et corporel. Je souhaite donc que, en dépit des difficultés économiques persistantes, ces structures puissent être soutenues de façon adéquate dans leur service précieux.

Messieurs les représentants des autorités, tandis que je vous exprime ma profonde gratitude pour votre visite, je vous assure de ma proximité cordiale et de ma prière pour vous, pour les hautes responsabilités qui vous ont été confiées et pour les habitants des lieux placés sous votre administration. Que le Seigneur vous soutienne, vous guide et réalise les attentes de bien

présentes dans le cœur de chacun.

Avec ces sentiments, je vous donne avec affection et bienveillance ma Bénédiction apostolique, l'étendant de tout cœur à vos familles et à tous ceux qui vivent et travaillent à Rome, dans sa province et dans tout le Latium.

© Copyright 2010 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana